

plié & répété des citations inutiles , uniquement propres à embrouiller , à obscurcir la matiere, & à faire perdre de vûe le véritable objet : ne pouvant le démontrer , ils ont cherché à l'offusquer , à le faire disparoître , à le noyer , pour ainsi dire , au milieu des répétitions & des inutilités.

C'est ainsi qu'ils ont abusé d'un ou de deux passages de Champlain ; mais indépendamment de ce que cet Auteur n'a jamais expressément traité des Limites de l'Acadie , & qu'on ne peut par conséquent en attendre , sur ce point particulier , ni exactitude , ni précision , s'il y a dans cet Auteur deux passages que les Anglois citent comme favorables à leurs prétentions , il y en a plus de dix qui leur sont directement contraires. On les trouve cités & rapportés dans les Mémoires des Commissaires de Sa Majesté très-Chrétienne.

On ne connoît que deux Personnes qui ayent traité disertement & expressément des limites de l'Acadie , l'un François , l'autre Anglois ; & qui tous deux , par leur séjour en Amérique , & par la situation des concessions qui leur avoient